

Séance du 17 mars 2021

DELIBERATION N° 2021-03-03

**APPROBATION
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020**



Le dix-sept mars deux mille vingt-et-un, le Comité du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien, dûment convoqué le dix mars deux mille vingt-et-un, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil à la Mairie déléguée de Seynod, sous la Présidence de M. Antoine de MENTHON, Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien.

COMMUNAUTE DE L'AGGLOMERATION DU « GRAND ANNECY »

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mmes Frédérique LARDET et Nora SEGAUD-LABIDI – MM. Antoine GRANGE, Olivier WEILAND, Éric BARITHEL, Christian ANSELME, Antoine de MENTHON, Marcel GIANNOTTY, René ALLAMAND, David DUPASSIEUX, André SAINT-MARCEL, Bruno LYONNAZ et Christian LEPINARD

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Mmes Ségolène GUICHARD et Virginie SERAIN – MM. Jean-Claude MARTIN, François ASTORG, Jean-François GIMBERT, Henri CHAUMONTET et Christian VIVIAND

Procurations : Mme Virginie SERAIN donne pouvoir à Mme Nora SEGAUD-LABIDI

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : M. Bernard FOUQUERE suppléant de M. Jean-François GIMBERT titulaire absent ; M. Thierry GUIVET suppléant de Mme Ségolène GUICHARD titulaire absente ; M. Sébastien SAVOY suppléant de M. Henri CHAUMONTET titulaire absent

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mme Jacqueline CECCON - MM. Pierre AGERON et François DAVIET

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Mme Sylvie LE ROUX – M. Michel PASSETEMPS

Procurations : /

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : M. Henri PERRIN suppléant de Mme Sylvie LE ROUX titulaire absente

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : MM. Jacques DALEX, Marc PAGET et Michel COUTIN

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Mme Jeannie TREMBLAY-GUETTET – M. Sébastien SCHERMA

Procurations : M. Sébastien SCHERMA donne pouvoir à M. Marc PAGET

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : Mme Michèle DOMENGE-CHENAL suppléante de Mme Jeannie TREMBLAY-GUETTET titulaire absente

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

Délégués titulaires présents : Mme Julie MONTCOUQUIOL – MM. Cédric DECHOSAL, Gérard LACROIX et Xavier BRAND

Délégués titulaires absents : Mme Charlotte BOETTNER

Procurations : /

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : /

Étaient également présent(e)s à la séance, avec voix non délibérative :

- *M. Dominique DUBONNET suppléant de M. David DUPASSIEUX titulaire présent,*
- *M. Gérard LACHENAL suppléant de M. André SAINT-MARCEL titulaire présent,*
- *Mme Claire RIGAL suppléante de M. Christian LEPINARD titulaire présent,*
- *M. Marc BRACHET suppléant de M. Jacques DALEX titulaire présent,*
- *Mme Geneviève NIER suppléante de M. Xavier BRAND titulaire présent.*

Monsieur Antoine de MENTHON, Président, présente au Comité Syndical le Compte Administratif 2020 du budget principal du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien tel qu'il a été arrêté par les membres de la Commission des Finances lors de la réunion du 09 février 2021.

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2020 et la Décisions Modificatives qui s'y attache, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, l'arrêté comptable effectué par le Receveur pour l'exercice 2020.

Après s'être assuré que le Receveur ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que toutes les opérations sont régulières.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après s'être informé sur le compte de gestion établi par le Trésorier,
Après lecture du Compte Administratif de l'exercice 2020,

**LE COMITE SYNDICAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

sous la présidence de Monsieur Pierre AGERON – 1^{er} Vice-président délégué aux finances ;
Monsieur le Président ayant quitté la salle,

RECONNAIT la sincérité des comptes de l'exercice 2020

APPROUVE le compte administratif de 2020 tel que présenté et en particulier, la balance générale de situation de clôture de l'exercice 2020 qui s'établit comme suit :

A - Fonctionnement

DEPENSES	Chap/Art	BP 2020 + DM1	CA 2020
Frais de fonctionnement généraux	Chap 011	55 100,00	41 928,86
Charges de personnel et assimilés	Chap 012	133 504,49	121 302,61
Indemnités et frais élus	Chap 65	15 500,00	13 087,04
Dotations aux amortissements	Chap 042	165 625,59	165 625,59
Virement à la section d'investissement	Chap 023	0,00	0,00
Dépenses imprévues	Chap 022	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		369 730,08	341 944,10

RECETTES	Chap/Art	BP 2020 + DM1	CA 2020
Participation GFP de rattachement	Art 74751	230 000,00	0,00
Participation Autres groupements	74 758,00	0,00	230 000,00
Produits divers de gestion courante	Chap 75	1 400,00	1 329,08
Produits exceptionnels (art 773 annulation de mandats)	Chap 77	500,00	0,00
Subv transférées au résultat	Art 777	37 305,55	37 305,55
Autre produits exceptionnels	Art 7788	50 662,64	0,00
Excédent de fonctionnement n-1 reporté	Chap 002	50 261,89	50 261,89
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		370 130,08	318 896,52
Résultat de l'exercice (Déficit)			- 23 047,58

B – Investissement

DEPENSES	Chap/Art	BP 2020 + DM1	CA 2020
Déficit d'inv N-1 reporté	Chap 001	-	-
Reprise de subventions	Chap 040	37 305,55	37 305,55
Immobilisations incorporelles - Frais d'études urbanisme	Chap 20	296 185,20	23 407,14
Immobilisations corporelles - Matériel de bureau et info	Cpte 21	9 000,00	-
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		342 490,75	60 712,69

RECETTES	Chap/Art	BP 2020 + DM1	CA 2020
Solde d'exécution reporté (Excédent)	Chap 13-16/Art 1	172 865,16	172 865,16
Dotations Fonds divers Réserves - Excédents de fonctionnement capitalisé	Chap10 /Art 1068	-	-
Dotations Fonds divers Réserves - FCTVA	Chap10/Art 10222	4 000,00	7 960,00
Opérations d'ordre entre section - Amortissements	Chap 040	165 625,59	165 625,59
Virement de la section de fonctionnement	Chap 21	-	-
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		342 490,75	346 450,75
Résultat de l'exercice			285 738,06

APPROUVE l'arrêté comptable de l'exercice 2020 (en conformité avec le compte de gestion établi par le Trésorier).

ADOpte A L'UNANIMITE

Nombre de membres en exercices : 35

Nombre de membres présents : 30

Nombre de suffrages exprimés : 29

Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

Antoine de MENTHON, Président, reprend la présidence de séance.

Ainsi fait et délibéré à Annecy, le 17 mars 2021.



Le Président,

Antoine de Menthon
Antoine de MENTHON

*Devenue exécutoire compte tenu
de la réception en Préfecture le.....
et de la publication du*
Le Président,

Antoine de MENTHON

